Objectifs :

Identifier les risques liés à son activité professionnelle et de mettre en œuvre les actions permettant de préserver son santé et son bien-être.

Public concerné et prérequis :

Maîtriser les compétences de base en lecture et écriture du français

Pouvoir justifier (fiche de paye de moins de 3 mois) d'une activité salariée auprès d'un particulier employeur

Qualification des intervenants :

Toutes nos formations sont dispensées par un intervenant sélectionné avec attention, professionnel expérimenté et formateur spécialisé
Si SST : toutes nos formations de sauveteurs secouristes du travail (initiale et recyclage) sont dispensées par un formateur SST certifié par le réseau Assurance maladie Risques professionnels / INRS.

Moyens pédagogiques et techniques :

Inter'Val Formation possède des locaux équipés (plateaux techniques, équipement informatique…) et adaptés aux apprentissages théoriques et techniques.
L'alternance de diverses méthodes pédagogiques (apports théoriques, vidéos éducatives, exercices pratiques en individuel et en groupe, mises en situation, jeux de rôles) permet d'assurer une compréhension efficace et une application pratique des connaissances en situation professionnelle.

Durée, effectifs :

21 heures.

12 stagiaires.

Programme :

Les risques professionnels et leurs impacts : risques psycho-sociaux, risques de chutes, risques infectieux, risques chimiques, risques dans les déplacements.
L'ergonomie, l'appareil locomoteur et les troubles musculosquelettiques.
La charge mentale, l'épuisement et l'usure professionnelle.
Les obligations et règlementations en vigueur en matière de responsabilité et d'assurance.
Les ressources et structures de référence en termes de sécurité et prévention des risques professionnels.
Repérer les risques liés à son activité professionnelle par une approche réflexive.
Mettre en place des actions de prévention des risques professionnels identifiés.
Utiliser les équipements de protection adaptés à la situation.
Adopter les postures et les gestes professionnels prévenant les troubles musculosquelettiques.
Limiter ses gestes et déplacements et appliquer les principes d'économie d'effort.
Repérer et anticiper les signes d'épuisement professionnel.
Se déplacer en respectant les règles de sécurité routière et de prudence élémentaire.
Amorcer et développer une réflexion individuelle sur la sécurité dans sa pratique professionnelle.
Informer le particulier employeur de ses obligations en matière de responsabilité et d'assurance.

Modalités d'évaluation des acquis :

Nos évaluations, utilisant des outils variés comme les QCM, les mises en situation et les projets pratiques, visent à mesurer, ajuster et certifier les compétences des apprenants tout en assurant une amélioration continue de nos formations

Sanction visée :

Attestation de formation

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Matériel de prise de notes souhaité par le stagiaire (stylos, cahier, tablette, ordinateur portable…)

Délais moyens pour accéder à la formation :

Bulletin d'inscription complété et signé + pièces justificatives à transmettre au plus tard 15 jours avant la date de début de la formation.
Aucune inscription ne pourra être prise en compte au-delà de ce délai.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.
Pour toutes questions liées au handicap, veuillez contacter le centre de formation pour être mis en relation avec la référente handicap

Taux de réussite à la formation :

Non applicable pour ce programme

Taux de satisfaction de la formation :

99%

Tarif à partir de :

357,00 €